



Conditions Générales de Vente aux Clients Particuliers

2 rue Victor Schoelcher
69 800 St Priest
www.bluehawk.fr

Entre la société BLUE HAWK :

siège social : 2 rue Victor Schoelcher 69800 St Priest,
SASU au Capital Social de 1 000€
RCS Lyon sous le N°SIRET 878 759 521 000 15
représentée par M. Tijani EL YOUZGHI, en qualité de gérant, dûment habilité aux fins des présentes.

La société peut être jointe par

- Téléphone au +33(0) 7 68 96 61 09
- Email : contact@bluehawk.fr

Ci-après le « vendeur » ou la « société BLUE HAWK ».

D'une part,

Et la personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services de la société,

Ci-après, « l'acheteur », ou « le client »

D'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

Article I : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société BLUE HAWK et de son client non professionnel (particulier) dans le cadre de la vente de prestations de services ou de marchandises par la société BLUE HAWK.

Toute commande de prestations de services ou de marchandises passée auprès de la société BLUE HAWK implique de l'acheteur l'acceptation sans réserve ni restriction des présentes conditions générales de ventes à l'ensemble des ventes conclues par la société BLUE HAWK auprès des acheteurs non professionnels.

Les présentes Conditions Générales de Vente précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des produits commandés par les clients le site internet www.bluehawk.fr

Article II : Prix

Les prix des prestations de services ou de marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

La société BLUE HAWK s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations de services ou les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande. Toute prestation supplémentaire demandée par le client fera l'objet d'un devis.

Les prix des produits vendus sur le site www.bluehawk.fr lors de l'enregistrement de la commande et sont exprimés en euros, HT et TTC. Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le vendeur sur le site.

Ces prix sont fermes et non révisables pendant leur période de validité telle qu'indiquée sur le site. Ils ne comprennent pas les frais de port (incluant le traitement, l'expédition, le transport et la livraison), qui sont facturés en supplément et calculés préalablement à la passation de la commande.

La participation aux frais d'expédition de la commande est fonction de son poids et de son encombrement. Elle comprend l'emballage des colis, le transport, la représentation (une fois) du colis en cas d'absence lors de la première livraison. Le paiement demandé au client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Le prix indiqué dans la confirmation de commande est le prix définitif, exprimé TTC et incluant la TVA pour la France métropolitaine. Ce prix comprend le prix des produits, les frais d'emballage et les frais de transport.

Article III : Escomptes, rabais et ristournes

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société BLUE HAWK serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

Article IV : Durée de validité des offres de vente / Disponibilité des produits

Les devis adressés au client mentionnent la durée de validité de l'offre.

Pour les produits sont proposés à la vente sur le site internet, l'offre est valable jusqu'à l'épuisement du stock. Bien que régulièrement mis à jour, ce stock affiché demeure indicatif. Si un produit s'avère indisponible la société BLUE HAWK informe le client par mail ou par téléphone dans les meilleurs délais et proposera si possible un produit équivalent.

A défaut ou en cas de refus du client, un remboursement ou un avoir correspondant au montant du prix du produit concerné sera proposé.

Article V : Commande

Les commandes peuvent être passées :

- par internet sur le site : www.bluehawk.fr
- par téléphone : +33 (0) 7 68 96 61 09
- par email : contact@bluehawk.fr

Pour les commandes passées par internet :

Il appartient à l'acheteur de créer son compte en précisant son statut client particulier / client professionnel. Le processus d'achat sur le site se déroule comme suit, le client :

- Sélectionne le produit qu'il désire commander et l'ajoute au panier
- Choisit le mode de paiement (par carte bleue ou PayPal), l'adresse de livraison
- Valide la commande et effectue le paiement.

Le contenu du panier peut être modifié à tout moment avant la validation de la commande, le client a la possibilité d'ajouter ou de supprimer des produits, de modifier les quantités, de corriger d'éventuelles erreurs.

En cliquant sur le bouton « Commander », le client accepte sans réserve le processus de commande et les présentes conditions de vente.

Le client reçoit un email automatique de confirmation de commande reprenant les éléments de la commande. Le client peut annuler sa commande à tout moment : il dispose d'un **droit de rétractation**.

Toute commande passée sur le site internet www.bluehawk.fr constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le client et la société BLUE HAWK.

Dès réception du paiement, la procédure d'expédition de la commande est mise en place.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par la société BLUE HAWK constitue la preuve de l'ensemble des transactions.

Les informations données par l'acheteur lors de la création du compte ou de la prise de commande engagent celui-ci ; en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire la société BLUE HAWK ne sera pas responsable de la difficulté, voire de l'impossibilité, de livrer les produits commandés.

De même le client est responsable de la bonne réception des courriers électroniques envoyés par la société BLUE HAWK, laquelle ne saurait être responsable de la validité de l'adresse e-mail ni de la mise en « spam » (courrier indésirable) des messages électroniques envoyés.

Toutefois, conformément à l'article **L. 122-1 du Code de la consommation**, la société BLUE HAWK se réserve le droit de refuser la commande si elle est anormale, passée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime, et en particulier, lorsqu'il existe un litige avec le client concernant le paiement d'une commande antérieure.

Article VI : Modalités de paiement

Pour les commandes passées par internet sur le site : www.bluehawk.fr, la facture est payable comptant, en ligne et en totalité selon la modalité de règlement choisie par le client lors de la passation de la commande.

Pour les commandes passées par téléphone ou par email, la société BLUE HAWK conviendra avec le client des modalités de paiement de la facture.

Conformément à l'article **L. 441-6 du code du commerce**, des pénalités de retard sont appliquées dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture, lorsque le versement intervient au-delà du délai de rétraction.

Ces pénalités sont d'un taux égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal.

Article VII : Livraison

7.1 Modalités de livraison

Les frais de port sont gratuits à partir de 100,00 € TTC d'achat pour une livraison en France métropolitaine. Le montant des frais de port est calculé automatiquement en fonction du montant, du poids et de l'encombrement de la commande.

La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;
- soit à l'adresse de livraison selon les modalités de livraison choisies par l'acheteur lors de la création de la commande.

Le vendeur pourra retenir tout ou partie du montant des frais de port payés par le client lors de la commande si les informations obligatoires transmises lors de ladite commande se révélaient incomplètes et gênaient au bon déroulement de la livraison : numéro de téléphone fixe ou portable, adresse e-mail, code porte éventuel... En cas de non livraison pour adresse incorrecte, absences répétées, refus du colis par le destinataire ou si ce dernier ne prend pas contact avec le transporteur dans les deux semaines suivant l'avis de passage, le colis sera retourné par le transporteur au vendeur. Le transporteur facturant les frais de retour, ces frais seront répercutés au client. Une nouvelle livraison ne pourra intervenir qu'aux frais avancés du client.

7.2 Délais de livraison

La société BLUE HAWK s'engage à faire diligence pour livrer les produits commandés par l'acheteur dans les délais précisés lors de la commande. Le délai de livraison est compris habituellement entre 48 h. et 96 h. à compter de l'expédition du colis.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, un retard de livraison ne peut donner droit à aucune retenue, pénalité, compensation ou dédommagement.

Si les produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de trente jours après la date indicative de livraison, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du client dans les conditions prévues aux articles **L216-1 à L216-3 du Code de la consommation**

La société BLUE HAWK sera libérée de son obligation de livraison par cas fortuit ou force majeure. Sont notamment considérés comme cas de force majeure déchargeant le vendeur et/ou le transporteur de son obligation de livrer : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents, les inondations, les catastrophes naturelles et les interdictions de circulation.

7.3 État des marchandises livrées

Il appartient au client de vérifier le bon état des marchandises au moment de la livraison. Ce contrôle doit porter sur les références, les quantités, la qualité des marchandises ainsi que la conformité à la commande. Aucune réclamation ne sera prise en compte passé un délai de 15 jours ouvrables à compter de la date de livraison.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de livraison à réception desdites marchandises.

Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé avec accusé de réception adressé à la société BLUE HAWK, 2 rue Victor Schoelcher 69800 St Priest.

7.4 Transfert des risques

Le transfert des risques intervient conformément aux articles **L. 216-4 et L. 216-5 du Code de la consommation**.

Article VIII : Clause de réserve de propriété

La société BLUE HAWK conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société BLUE HAWK se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

Article IX : Droit de rétractation

Conformément aux dispositions des articles **L. 221-18 à L. 221-29 du Code de la consommation**, le client dispose d'un droit de rétractation.

9.1 Droit de rétraction – Délai

Le client dispose d'un délai de quatorze jours calendaires courant à compter de la réception du dernier produit de la commande pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception des frais de retour qui restent à sa charge, à fin d'échange ou de remboursement, à condition que les produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les quatorze jours suivant la notification au vendeur de la décision de rétractation.

Le transport des produits ainsi retournés est de la responsabilité du client, tout dommage subi par les produits à cette occasion étant de nature, comme rappelé ci-après, à faire échec à l'exercice du droit de rétractation

9.2 Droit de rétraction – Modalités

Le client doit informer la société BLUE HAWK, avant l'expiration du délai de rétractation, de sa décision de se rétracter du contrat au moyen d'une déclaration devant être précise, dénuée d'ambiguïté et exposer sa décision de se rétracter du contrat.

La charge de la preuve concernant l'exercice du droit de rétractation incombe au client.

Pour ce faire, le client peut soit :

- Appeler au +33 (0) 7 68 96 61 09
- Nous contacter par le biais du formulaire disponible sur le site internet www.bluehawk.fr dans l'historique de sa commande.
- Adresser un courrier recommandé avec avis de réception à l'adresse :
BLUE HAWK, 2 rue Victor Schoelcher 69800 St Priest

9.3 Droit de rétraction – Retour des marchandises

Si la commande n'a pas encore été livrée quand le client informe la société BLUE HAWK qu'il exerce son droit de rétractation : le client doit refuser le colis au moment de la livraison.

En cas de rétractation, le client doit retourner les produits sans retard excessif, et au plus tard dans les quatorze jours suivant la communication de sa décision de se rétracter.

Le client informera la société vendeur du retour et sera éventuellement conseillé, en fonction des produits, sur le mode de transport et l'adresse de renvoi préconisés. Le client doit être en mesure de fournir la preuve de l'expédition des produits.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets, dans leur emballage d'origine, accompagnés de tous les accessoires et notices éventuels permettant une nouvelle commercialisation.

Le client doit joindre la facture d'achat, le formulaire de rétraction et le bon retour dûment rempli.

Les produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris. Ils pourront éventuellement subir une décote. La responsabilité du client peut être engagée au cas de dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce bien.

9.4 Droit de rétraction – Remboursement

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, le vendeur rembourse les paiements reçus c'est-à-dire le prix du ou des produits achetés et les frais de livraison, à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que le client ait choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode de livraison le moins onéreux proposé par le vendeur lors de la commande. Les frais de retour restent à la charge du client.

L'échange (sous réserve de disponibilité d'un produit comparable) ou le remboursement sera effectué dans un délai de quatorze jours à compter de la réception par le vendeur de la décision de rétractation.

La société BLUE HAWK peut différer le remboursement jusqu'à la réception de la marchandise retournée ou jusqu'à la réception d'une preuve d'expédition de ladite marchandise, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Le vendeur procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le client pour la transaction initiale, sauf accord exprès du client pour un autre moyen de paiement et dans la mesure où le remboursement n'occasionne pas de frais pour le client.

9.5 Droit de rétraction – Exceptions

Le droit de rétractation ne s'applique pas pour :

- la fourniture de produits confectionnés selon les spécifications du client ou nettement personnalisés
- la fourniture de produits scellés ne pouvant être renvoyés pour des raisons de protection de la santé ou d'hygiène et qui ont été descellés par le client après la livraison.
- la fourniture d'enregistrements audio ou vidéo scellés ou de logiciels informatiques scellés et qui ont été descellés après livraison.

Article X : Garanties

Les produits vendus sur le site internet www.bluehawk.fr sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

Ces produits bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, indépendamment du droit de rétractation, conformément aux dispositions légales, de la garantie légale de conformité et de la garantie légale contre les vices cachés.

10. 1 Garantie légale de conformité (articles L.217- 4 à L.217-14 du Code de la consommation)

Le vendeur doit livrer un bien conforme au contrat. A défaut il est responsable des défauts lors de la délivrance, mais également de tous ceux résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsqu'elle est à la charge du contrat ou sous sa responsabilité (article **L.217- 4 du code de la consommation**).

Selon l'article **L.217-5 du code de la consommation**, un bien est conforme, lorsqu'il est soit propre à l'usage habituellement attendu d'un bien similaire, le cas échéant, etc. :

- qu'il correspond à la description du vendeur et posséder les qualités présentées en échantillon ou modèle ;
- qu'il présente les qualités qu'un consommateur peut légitimement attendre suite aux déclarations publiques du vendeur, producteur ou représentant (publicité, étiquetage, etc.). Les déclarations de ces deux derniers professionnels ne lient pas le vendeur lorsque celui-ci ne les connaît pas et n'est pas en mesure légitime de les connaître.

Délais :

L'action en garantie de conformité se prescrit par 2 ans à compter de la délivrance du bien.

Les biens achetés bénéficient d'une présomption d'antériorité des défauts de conformité pendant 2 ans, à l'exception des biens d'occasion dont le délai est de 6 mois. Cette présomption opère un renversement de la charge de la preuve au bénéfice de l'acheteur, c'est alors au vendeur de prouver que le défaut n'existait pas au moment de l'achat du bien. L'acheteur doit seulement prouver l'existence du défaut.

Exceptions :

L'acheteur ne peut pas faire jouer la garantie de conformité de l'article **L.217-8 du code de la consommation** dans trois cas :

- lorsqu'il avait connaissance du défaut au moment de contracter ;
- lorsqu'il ne pouvait ignorer le défaut au moment de contracter ;
- lorsque le défaut résulte de matériaux qu'il a lui-même fournis.

Mise en œuvre de la garantie de conformité :

Lorsqu'il y a défaut de conformité, le vendeur propose à l'acheteur le remplacement du bien ou sa réparation. Le choix revient à l'acheteur sauf si celui-ci engendre pour le vendeur un coût manifestement disproportionné, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut.

L'acheteur peut obtenir la résolution du contrat ou sa réfaction (réduction du prix du bien) si le défaut est majeur et que le délai de la solution choisie excède 1 mois à partir de la demande ; ou qu'aucune modalité de mise en conformité n'est possible.

Aucun frais ne peut être demandé au consommateur pour le remplacement, la réparation, la résolution ou la réfaction du contrat.

- présente les caractéristiques définies par les parties ou être propre à l'usage spécial recherché par l'acheteur, connu du vendeur et accepté.

10.2 Garantie légale contre les vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil)

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

La garantie légale couvre tous les frais entraînés par les vices cachés.

Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même, mais des vices cachés, quand bien même il ne les aurait pas connus, à moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie.

Le défaut doit être antérieur à la vente et rendre les biens impropres à l'usage auquel ils sont destinés.

L'acheteur a le choix :

- rendre la chose et se faire restituer le prix ;
- garder la chose et se faire rendre une partie du prix.
- Le délai pour agir est de 2 ans à compter de la découverte du vice.

Ce sont les juges du fond qui apprécient souverainement si la chose vendue est impropre à sa destination.

Exemples :

- l'impossibilité dans laquelle s'est trouvé le vendeur de remettre en état de marche la machine vendue montre que le vice rendait la chose impropre à l'usage auquel elle était destinée ;
- l'attitude du vendeur qui, après deux pannes successives affectant la même pièce, accepte de la remplacer à ses frais, établit, en l'absence d'éléments contraires, l'existence d'un vice caché.

10.3 Garantie constructeur :

La garantie constructeur est strictement limitée à la remise en état ou au remplacement des marchandises affectées d'un vice ou d'un défaut de conformité, à l'exclusion de tout dédommagement, à quelque titre que ce soit.

Sont exclus de la garantie constructeur :

- les dommages liés à un mauvais usage ou à une mauvaise manipulation du produit.
- les accessoires et les consommables (piles, batteries, papier ...)
- les pièces devant être remplacées suite usure normale

Les dimensions, couleurs et poids des matériaux soumis à variation en raison de leur nature ou de leur mode de fabrication bénéficient des tolérances d'usage. L'affichage des couleurs à l'écran peut être différent d'un écran à l'autre. Cela peut entraîner des différences de teintes significatives entre l'original et sa reproduction sur le site.

Dans le cas des produits fabriqués sur commande (tels que le mobilier), la société BLUE HAWK n'effectuera aucun remboursement après livraison du matériel pour ce motif.

10.4 Retour dans le cadre de la garantie :

Avant tout retour de produit l'acheteur devra prendre contact avec la société BLUE HAWK soit par :

- téléphone au +33(0) 7 68 96 61 09
- email : contact@bluehawk.fr

La société BLUE HAWK informera le client des modalités de retour et des conditions de prise en charge des frais de retour.

Le produit devra être retourné dans son emballage d'origine avec la facture, l'ensemble de ses accessoires et documents joints, accompagné du bon de retour transmis par le vendeur dans un délai de quinze jours calendaires.

Passé ce délai, l'acheteur devra renouveler sa demande.

La société BLUE HAWK pourra demander au client de conserver la pièce à disposition pour une éventuelle expertise ou la remettre à un tiers désigné.

Le client fera l'avance des frais de retour. Ces frais lui seront remboursés sur la base d'un tarif normal si le défaut de conformité ou le vice caché sont reconnus.

Aucun envoi en contre-remboursement ne sera accepté quel qu'en soit le motif

Article XI : Données personnelles

La société BLUE HAWK est responsable du traitement de vos données personnelles.

Les informations que vous nous communiquez dans le cadre de vos commandes sont à destination de la société BLUE HAWK et sont utilisées pour

- le traitement et le suivi de vos commandes
- le service après vente des produits commandés et la gestion marketing (Newsletter, emailing...)
- la relation client de votre compte client.

Droit d'opposition, de rectification ou de suppression de vos données personnelles :

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, et de suppression de vos données personnelles vous concernant détenues par la société BLUE HAWK, en écrivant par email ou par courrier aux adresses suscitées.

Vous pouvez demander le remboursement du timbre utilisé pour l'exercice des droits mentionnés ci-dessus. Il suffit de le préciser lors de l'envoi de votre courrier. Le remboursement se fera sur la base du tarif lent en vigueur, à raison d'un timbre par enveloppe.

Article XII : Cookies

Des cookies peuvent s'installer automatiquement sur le logiciel de navigation utilisé par le client lors de ses visites sur le site www.bluehawk.fr

Les cookies sont des blocs de données qui ne permettent pas d'identifier l'utilisateur mais servent à enregistrer des informations relatives à la navigation de celui-ci sur le site.

Le client peut s'opposer à l'enregistrement de ces "cookies" en configurant son ordinateur selon les modalités détaillées sur le site <http://www.cnil.fr>

Article XIII : Responsabilité

La société BLUE HAWK est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution du contrat conclu avec le client.

La responsabilité de la société BLUE HAWK ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Le site www.bluehawk.fr contient des liens hypertextes pouvant renvoyer vers d'autres sites web. La responsabilité de la société BLUE HAWK ne saurait être engagée pour le contenu de ces sites web s'ils venaient à contrevenir aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les photographies et illustrations accompagnant les produits sur notre site Internet n'ont pas de valeur contractuelle et ne sauraient donc engager la responsabilité de la société BLUE HAWK.

Article XIV : Droit de propriété intellectuelle

Tous les documents remis ou envoyés par la société BLUE HAWK ainsi que le contenu du site internet www.bluehawk.fr demeurent la propriété de la société BLUE HAWK, protégés par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ces contenus est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Le site www.bluehawk.fr est hébergé par la société LWS (www.lws.fr - Ligne Web Services) 10, RUE PENTHIEVRE 75008 PARIS, inscrite au RCS de Paris sous le n° B 450 453 88.

Article XV : Droit applicable – litiges

Les présentes conditions générales d'utilisation et de vente sont soumises à la loi française. En cas de désaccord persistant sur l'application, l'interprétation et l'exécution des présentes, et à défaut d'accord amiable, tout litige relèvera des tribunaux compétents français.